

## Le Canada "troublé par les récents propos du président burundais Nkurunziza"

@rib News, 05/01/2017 - Source Affaires mondiales Canada Déclaration Le Canada préoccupé par la situation au Burundi Le 5 janvier 2017 - Ottawa, Ontario - Le ministre des Affaires étrangères, l'honorable Stéphane Dion [photo], a fait aujourd'hui la déclaration suivante au sujet de la situation au Burundi : « Le Canada est troublé par les récents propos du président burundais, M. Pierre Nkurunziza, qui a indiqué son intention de solliciter un quatrième mandat présidentiel en 2020 et de modifier la Constitution, alors que le Burundi est plongé dans une crise. L'Accord de paix d'Arusha et la Constitution limitent le président à deux mandats de cinq ans chacun.

« Le Canada est vivement préoccupé par la légitimité du troisième mandat du président Nkurunziza à la suite des élections largement contestées de 2015, qui ont mené à la crise politique et au déclenchement de violence que connaît actuellement le Burundi. Les propos au sujet d'un quatrième mandat ne peuvent qu'aggraver l'instabilité et empêcher une solution politique durable à la crise dans laquelle le pays est plongé. Le Canada s'inquiète aussi grandement des mesures prises récemment par les autorités burundaises pour restreindre davantage la place de la société civile au pays à la suite des derniers rapports sur les droits de la personne critiques à l'endroit du gouvernement et de sa réaction à la suite de signalements de violations des droits de la personne. Une société civile libre et dynamique est une composante essentielle d'une société démocratique, prospère et inclusive. Le Canada exhorte le Burundi à collaborer pleinement avec la commission d'enquête mandatée par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, à mettre en œuvre les recommandations du Conseil de sécurité des Nations Unies et à s'abstenir de toute nouvelle mesure qui isolerait de la communauté internationale. »

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});